Indicateurs de qualité Absilis

Note méthodologique - période du 1er janvier 2025 au 31 octobre 2026

Ce document complète les indicateurs de qualité publiés sur le site d'Absilis. Il précise ce qui est mesuré, sur quel périmètre, selon quelle méthode de calcul, et quelles précautions de lecture s'appliquent à chaque chiffre.

Les données couvrent l'exercice 2025 complet et l'exercice 2026 arrêté au 31 octobre 2026. Elles sont issues du registre de gestion d'Absilis, qui trace chaque session, chaque stagiaire et chaque facture.

1. Périmètre et volumétrie

Sur la période, Absilis a réalisé 142 sessions de formation auprès de 1 312 stagiaires, pour 951 heures de formation dispensées.

Indicateur	2025	2026 (au 31/10)	Cumul 2025-2026
Sessions réalisées	48	94	142
dont sessions gérées en direct	16	9	25
dont sessions en sous-traitance	32	85	117
Stagiaires formés	525	787	1 312
Heures de formation dispensées	396	555	951
Heures stagiaires	3 899,5	4 883	8 782,5
Sessions en présentiel	36	34	70
Sessions à distance (classe virtuelle)	11	60	71
Sessions mixtes	1	0	1

Stagiaire formé : personne présente à au moins une demi-journée de la session. Une personne qui suit deux sessions compte deux fois. Heures stagiaires : heures suivies par chaque stagiaire, au prorata de ses demi-journées de présence.

Le nombre de sessions de 2026 est porté par un programme de 40 demi-journées à distance réalisé pour un même client en juillet et août 2026. Ces sessions courtes, de 3,5 heures, augmentent le nombre de sessions plus que le volume horaire : la comparaison entre exercices se lit en heures plutôt qu'en sessions.

2. Assiduité et réalisation

Ces deux indicateurs mesurent la présence effective des stagiaires inscrits. Ils couvrent l'ensemble des sessions, quel que soit le donneur d'ordre.

Indicateur	2025	2026 (au 31/10)	Cumul 2025-2026
Stagiaires inscrits	535	829	1 364
Stagiaires présents	525	787	1 312
Taux d'assiduité	98,1 %	94,9 %	96,2 %
Taux de réalisation des heures	97,6 %	96,7 %	97,1 %

Méthode de calcul

- Le taux d'assiduité rapporte le nombre de stagiaires présents au nombre de stagiaires inscrits sur la liste de la session.

- Le taux de réalisation des heures rapporte les demi-journées effectivement suivies par les stagiaires présents aux demi-journées prévues pour eux. Il mesure les départs anticipés et les absences partielles.
- Les présences sont relevées sur les feuilles d'émargement ou, pour les sessions en sous-traitance, sur les relevés transmis par l'organisme donneur d'ordre.

3. Indicateur 1 - taux global de satisfaction

Cet indicateur porte sur l'ensemble des sessions réalisées par Absilis, quel que soit le donneur d'ordre. Sur les 142 sessions de la période, 125 ont fait l'objet d'une évaluation à chaud transmise à la date d'arrêté, soit un taux de couverture de 88,0 %. Le taux global de satisfaction s'établit à 91,3 %.

Indicateur	2025	2026 (au 31/10)	Cumul 2025-2026
Sessions évaluées	46	79	125
Taux de couverture des évaluations	95,8 %	84,0 %	88,0 %
Satisfaction moyenne par session	91,7 %	91,1 %	91,3 %
Médiane des notes de session	93,5 %	91,7 %	92,5 %
Note la plus basse	75,0 %	55,0 %	55,0 %
Note la plus haute	100 %	100 %	100 %
Sessions notées 90 % ou plus	34	55	89
Part des sessions à 90 % ou plus	73,9 %	69,6 %	71,2 %
Sessions notées sous 70 %	0	1	1

Méthode de calcul

- À l'issue de chaque session, une évaluation de satisfaction est recueillie auprès des participants. Chaque session obtient une note, ramenée à une base 100 quelle que soit l'échelle d'origine (sur 10, sur 20 ou sur 100).
- Le taux global de satisfaction est la moyenne des notes de session. Il n'est pas pondéré par les effectifs : certaines notes sont fournies par l'organisme partenaire au niveau de la session, sans détail par stagiaire.
- Le cumul 2025-2026 n'est pas une moyenne des deux taux annuels. Il est recalculé sur l'ensemble des sessions évaluées des deux exercices.

Sessions non évaluées

17 sessions n'ont pas encore de note à la date d'arrêté. Le taux de couverture de 2026 est donc provisoire. Un nouveau calcul sera effectué en janvier 2027 au 31/12/2026.

4. Indicateur 2 - recommandation et atteinte des objectifs

Cet indicateur porte sur le seul périmètre des formations qu'Absilis conçoit et gère en direct : 25 des 142 sessions de la période, pour 179 stagiaires. Sur ce périmètre, un questionnaire détaillé est remis à chaque participant.

Indicateur	2025	2026 (au 31/10)	Cumul 2025-2026
Fiches de retour exploitées	109	39	148
Répondants à la question des objectifs	90	39	129
Répondants à la question de recommandation	99	39	138
Taux d'atteinte des objectifs	88,9 %	94,9 %	90,7 %
Stagiaires satisfaits (recommandation ≥ 7/10)	96,0 %	94,9 %	95,7 %
Promoteurs (recommandation ≥ 9/10)	79,8 %	84,6 %	81,2 %
Note moyenne de recommandation /10	9,19	9,41	9,25
Net Promoter Score (NPS)	+76	+79	+77

Les fiches de 2026 portent sur les sept sessions gérées en direct entre janvier et juin 2026. Les deux sessions de septembre 2026 n'ont pas encore de fiches exploitées à la date d'arrêté.

Méthode de calcul

- Le taux de recommandation correspond à la part des répondants attribuant une note supérieure ou égale à 7/10 à la question de recommandation.
- Le NPS est la différence entre la part de promoteurs (note supérieure ou égale à 9/10) et la part de détracteurs (note inférieure ou égale à 6/10), exprimée en points. Il varie de -100 à +100.
- Le taux d'atteinte des objectifs correspond à la part des répondants déclarant que la formation a atteint les objectifs annoncés.
- Chaque taux est rapporté au nombre de répondants à la question concernée, et non au nombre de fiches recueillies : toutes les questions ne sont pas systématiquement renseignées.

5. Pourquoi deux indicateurs distincts

Absilis intervient selon deux modalités. Une partie des sessions est conçue et gérée en direct : Absilis maîtrise alors l'ensemble du dispositif d'évaluation et remet son propre questionnaire détaillé. L'autre partie, majoritaire, est dispensée pour le compte d'un organisme donneur d'ordre, qui applique son propre questionnaire de satisfaction et diffuse ses propres indicateurs de résultats.

Ces questionnaires partenaires ne comportent pas de question de recommandation ni de question d'atteinte des objectifs formulée de façon comparable. Publier un taux de recommandation sur l'ensemble des 142 sessions reviendrait donc à agréger des mesures qui ne portent pas sur la même chose. L'indicateur 1 couvre l'intégralité de l'activité sur la seule dimension commune, la satisfaction. L'indicateur 2 approfondit l'analyse sur le périmètre où la mesure est homogène.

6. Sources et mise à jour

Les indicateurs sont calculés par formules à partir du registre de gestion d'Absilis : sessions, stagiaires, présences et évaluations. Chaque session est rapprochée de la facture correspondante : les 205 factures de formation émises depuis le 1er janvier 2025 sont toutes rattachées à une session réalisée, et aucune session réalisée n'est sans facture. Les évaluations transmises par les organismes partenaires sont reportées session par session, avec leur note et leur échelle d'origine. Arrêté des données : 31 octobre 2026. Prochaine mise à jour : au terme de l'exercice 2026.